

Les deux voies de communication des émotions,
In Colletta, J.-M. & Tcherkassof, A. (eds.), *Perspectives actuelles sur les émotions. Cognition, langage et développement*, Hayen, Mardaga, 59-67, 2003.

Les deux voies de communication de l'émotion (en situation d'interaction de face à face)

Jacques Cosnier

Université Lumière - Lyon 2. GRIC

1. LA PREMIÈRE VOIE EST LA VOIE LANGAGIÈRE

L'espèce humaine est une espèce bavarde, c'est grâce à cela qu'elle a pu devenir une espèce culturelle, thésauriser des connaissances et créer des sciences, entre autres une science linguistique.

Cette dernière, depuis Saussure et la fondation de la linguistique contemporaine, nous a enseigné que le langage est fait de signes (arbitraires) porteurs de significations et de valeurs, ce à quoi Chomsky a ajouté qu'une grammaire universelle modalisable selon les communautés langagières permettait à chaque individu compétent de générer et de comprendre une infinité de messages utilisant ces signes et ces règles.

On peut dire que ces linguistiques classiques sont des linguistiques du code; elles imprègnent nos conceptions, qu'elles soient triviales ou savantes. Intuitivement, en effet, nous sommes prédisposés à admettre que nous communiquons avec des unités signifiantes qui transmettent des informations sur des représentations mentales ainsi «signifiées», ces signifiés représentant eux-mêmes des objets abstraits ou concrets, virtuels ou réels, extérieurs au système linguistique bien que souvent définis par lui (des «référents»).

Quel rapport ces rappels élémentaires ont-ils avec les émotions qui nous occupent aujourd'hui? La réponse est aisée : on sait parfaitement que la parole, expression du code linguistique, est susceptible (1) d'exprimer des émotions, (2) d'en provoquer. La preuve en est donnée par les textes écrits dont le meilleur exemple est celui des romans qui sont justement conçus pour cela : ils racontent des histoires «tristes ou gaies»,

«comiques ou tragiques», etc. C'est un fait que *le code linguistique, même utilisé dans sa forme pure qu'est la forme écrite, est un instrument parfaitement capable de provoquer (transmettre) des émotions.* (On trouvera dans Plantin *et al.*, 2000, plusieurs revues critiques de ces aspects linguistiques et pragmatiques, voir aussi dans le présent ouvrage, l'article de C. Plantin).

Donc, la communication émotionnelle peut fonctionner sans voix et sans gestes... mais tout nous porte à croire que dans la vie courante, elle fonctionne souvent encore mieux avec eux.

D'ailleurs, la linguistique moderne (ou post-moderne), interactionniste ou pragmatique, en intégrant l'oralité dans ses objets d'étude, a élargi la conception du langage : le fameux «système de signes» s'avère hétérogène car les signes observés en situation d'interaction directe paraissent vite être de nature aussi bien verbale que vocale ou gestuelle.

Pour être bref, je ne ferai que rappeler les multiples travaux poursuivis depuis une trentaine d'année (plus même, si l'on remonte à des précurseurs comme Wundt, 1921, ou Efron, 1941) qui ont bien mis en évidence les nombreuses fonctions des gestes dans la communication langagière : déictiques, illustratifs, iconiques et métaphoriques, expressifs, quasi-linguistiques, régulateurs (Cosnier, 1977; Cosnier & Vaysse, 1997; Cosnier, 2000b)...

Les gestes et les mimiques constitueraient des éléments signifiants qui s'associeraient aux signes linguistiques (et vocaux) pour donner un énoncé langagier hétérogène ou «Totexte» fait de Texte (le Verbal) et de Cotexte (le Gestuel et le Vocal).

Selon ce point de vue, qui me semble aujourd'hui assez généralement admis, la place des émotions dans la communication paraît facile à schématiser : un signal-déclencheur (interne ou externe) suscite un état émotionnel, jouant le rôle de «signifié», dont l'expression comportementale particulièrement mimique et vocale joue le rôle de «signifiant». Ce dernier, soumis à la double contrainte des schèmes biologiques précahblés et des modalisations sociales (*display rules*), constitue un signe que les partenaires-récepteurs, eux-mêmes doublement compétents (biologiquement et culturellement), décodent et intégreront dans l'échange communicatif.

Les deux schémas suivants illustrent ces propositions.

Comme on le voit, cette conception est formulée en termes de la théorie classique de la communication classique : la communication consiste

SCHÉMA 1
(d'après Ross Buck, 1984)

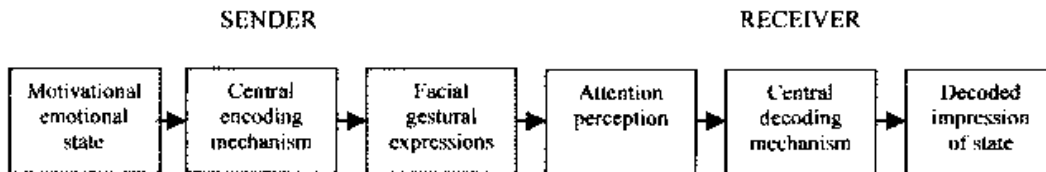
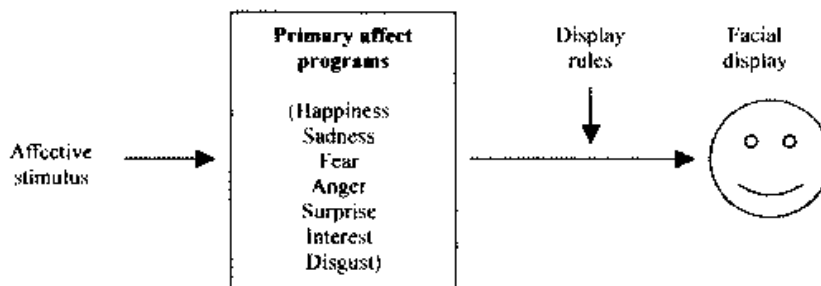


SCHÉMA 2
(d'après Ekman & Friesen, 1969)



en échanges de signaux, ici des « signaux émotionnels », susceptibles d'être codés et décodés par tout interactant compétent.

Sous cet angle, on peut dire de ce langage total qu'il est, comme le langage uniquement verbal, parfaitement capable d'exprimer et de provoquer des émotions, et de nombreux travaux ont montré que parmi les signes gestuels les plus aptes à transmettre les informations affectives, les expressions faciales et les postures ont un statut privilégié.

2. LA DEUXIÈME VOIE EST CORPORALISÉE : L'EMPATHIE ET L'ANALYSEUR CORPOREL

Le modèle précédent, en termes d'échange d'énoncés communicatifs, malgré son apparente rationalité, nécessite cependant des rectifications et des ajouts lorsqu'on le confronte aux données empiriques.

Les études de la gestualité nous ont en effet amenés progressivement à constater, puis à admettre, que son rôle n'est pas seulement de contribuer à la constitution d'un énoncé signifiant, mais qu'elle joue un rôle actif

dans le processus-même créateur de cet énoncé, aussi bien dans ses aspects textuels que cotextuels.

Outre l'activité motrice phonatoire spécifique, et la production de signes gestuels ci-dessus signalée, on observe que l'activité corporelle globale joue un rôle «facilitateur» important pour la production de la chaîne parlée *et même, on peut faire l'hypothèse qu'entre le niveau représentatif mental ou «intentionnel» et la mise en mots, il y aurait très souvent l'intermédiaire d'une mise en corps, dont un reflet serait la mise en geste ; de plus, la mise en corps pourrait elle-même être une source de la mentalisation.*

Cette «pensée imagée», selon l'expression de D. McNeill, est en premier lieu utile, voire nécessaire, pour le «parleur-énonciateur» : ce que confirme le fait qu'un lecteur (parleur-non-énonciateur) n'a pas besoin de cette activité gestuo-corporelle (on peut parfaitement lire à haute voix sans bouger), tandis qu'au contraire, un parleur-énonciateur est en difficulté si sa gestualité est contrainte activement ou passivement, et ceci est vrai aussi bien pour les gestes et les postures que pour les mimiques faciales. *Le corps fournit des supports signifiants multimodaux et, conjointement, sert d'instrument à l'élaboration cognitive et affective.*

Plusieurs types d'expériences ou d'observations illustrent ces fonctions auto-informatives et auto-facilitatrices.

– Il est connu depuis longtemps (*cf.* Titchner, 1908, et de nombreux auteurs après lui) que l'interprétation de portraits ou de photographies de visages provoque chez l'observateur-décodeur des mimiques analogues à celles des images, préalablement ou conjointement à sa réponse verbale.

– De même, j'ai montré avec S. Huyghes-Despointe (2000) que des sujets auxquels on demande d'imaginer et de dessiner des expressions faciales réalisent sur eux-mêmes les mimiques correspondantes au cours de leur activité graphique (figure 1). Le dispositif expérimental consistait à enregistrer en vidéoscopie les visages des dessinateurs et, simultanément, leur production graphique, ce qui permettait de relever la synchronie et l'analogie éventuelle (les expressions faciales étant traitées par le FACS d'Ekman) des dessins produits et des visages. Les émotions provoquant objectivement le plus d'Unités d'Actions étaient dans l'ordre : le dégoût, la joie, la surprise, la colère, la tristesse et la honte ; et, dans la post-enquête, 80 % des 25 sujets déclaraient s'être inspirés de leur propre activité faciale comme modèle à leur activité graphique.



Figure 1 — Le sujet dessine à gauche l'expression de la joie, à droite la tristesse.
En cartouche sont filmés les mouvements de la main dessinante.

Ces deux types d'expériences suggèrent que les sujets se réfèrent à leur corps pour induire des représentations mentales par un mécanisme d'auto-feed-back : dans celle de Titchner pour identifier par imitation les expressions d'autrui, dans la nôtre pour induire la représentation mentale à partir de la figuration corporelle.

– Que le corps fournisse ainsi les repères et les supports des représentations discursives, la «loi de désignation du référent présent ou symbolisable» (Cosnier & Vaysse, 1992) en fournit aussi des exemples nombreux. Cette loi peut s'énoncer ainsi : l'évocation discursive d'un objet présent ou symboliquement représentable s'accompagne d'une désignation motrice (généralement pointage digital ou regard) dans la direction de cet objet ou de son représentant. Ainsi, le bras du parleur sera désigné alors que son discours mentionne la fracture du bras d'un ami accidenté, le cuisinier expliquera ce qu'est une dorade royale en passant son doigt sur son propre front, etc.

Il en est de même pour les connotations permanentes du discours : si Paul raconte que Jean est triste, ses mimiques ne refléteront pas la gaieté (ou alors cette discordance attestera d'une relation spéciale entre Paul et Jean).

– Il convient aussi d'évoquer les travaux de G. Calbris, 1990, et D. McNeill, 1992, sur la motivation des gestes et l'intrication étroite de ceux-ci avec la chaîne parlée qu'ils sous-tendent.

– Enfin, et pour en finir avec le corps de l'énonciateur, on a aussi montré que l'activité gestuelle et parolière joue un rôle régulateur sur les activités végétatives. Bouger et parler modèrent les réactions végétatives

émotionnelles. Cette autorégulation est variable selon les individus et selon ce que nous avons appelé, empruntant le terme à Watson, l'Organisation Verbo-Viscéro-Motrice : certains sujets sont plus « verbalisés », d'autres plus « motorisés », tandis que d'autres enfin auront peu de moyens auto-calmants efficaces et que de nombreuses combinaisons sont possibles (Cosnier, 1982).

Autant d'éléments aboutissant à la constatation que la mise en corps dans ses différents aspects est souvent aussi utile aux processus cognitivo-émotionnels de l'énonciateur lui-même qu'à la structure signifiante de l'énoncé qui en résulte.

Et cela nous amène à *la seconde voie* de la communication interpersonnelle.

Rappelons que la première voie était celle, déjà bien balisée, selon laquelle l'émetteur-parleur produit un énoncé composite dont les différents signes sont offerts au calcul interprétatif du receveur-écouteur. Mais nous avons vu ensuite que cet énoncé était le produit d'un travail énonciatif complexe où la mise en jeu du corps-parlant jouait un rôle important. Or, il est logique de supposer que si la « mise en corps » est utile au travail énonciatif du sujet, elle joue aussi un rôle important pour le travail dénonciatif de son partenaire.

Le corps de l'énonciataire se livrera à une activité échoïsante, en miroir au modèle effecteur fourni par l'énonciateur, et cette activité permettra, par le mécanisme d'auto-feed-back déjà décrit plus haut, un processus d'empathie inférentielle.

Plusieurs nouveaux arguments étayaient cette hypothèse que nous appelons « hypothèse de l'analyseur corporel ».

- En premier lieu, l'observation d'interactions de face à face vidéoscopées (Cosnier, Brunel, 1994, 1997; Brunel & Martiny, 2000) permet de localiser les périodes d'accordage optimum (grâce aux commentaires des sujets recueillis en auto-observation différée) et permet de constater que ces périodes coïncident avec de fréquentes échoïisations corporelles (sourires réciproques, changements de postures simultanés, etc.) souvent classées dans les phénomènes de « synchronie interactionnelle ».

- En second lieu, dans une expérience menée avec N. Bonnet (2000a), expérience dénommée « les mimiques de l'interprète », nous avons demandé à 20 sujets d'imaginer les paroles d'un personnage, présenté dans une série de six photographies, en interaction conversationnelle. Les paroles et les gestes des sujets étaient vidéoscopés. Nous

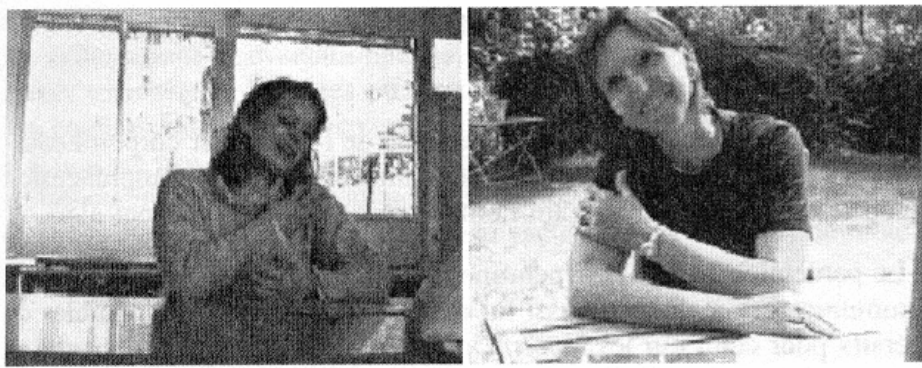


Figure 2 — Le sujet de gauche interprète le sujet de droite qui lui est présenté en photographie.

avons ainsi observé l'imitation fréquente par les sujets interprétants des postures et mimiques du sujet à interpréter : sur les 432 gestes effectués par les sujets, 207 étaient des reproductions partielles ou totales des gestes présentés par le personnage photographié (figure 2).

– En troisième lieu, des données neurophysiologiques récentes montrent que lors de l'observation d'un sujet en mouvement, le cerveau de l'observateur présente des activités analogues à celles qu'il aurait s'il réalisait lui-même cette activité motrice (Rizzolatti, 1995; Jeannerod, 1994).

– Enfin, rappelons les phénomènes spectaculaires de « contagion » affective et motrice des groupes et particulièrement des foules (Hatfield *et al.*, 1994). On sait à quel point les larmes et les rires sont contagieux et souvent irrésistibles.

Tout se passe donc comme si l'on utilisait son propre corps en miroir du corps du partenaire et cette « imitation », « identification », ou « échoï-sation » (nous préférons ce terme) du modèle effecteur servirait de source à des représentations et affects tenus pour analogues à ceux du partenaire. *L'intériorisation (ou la « corporalisation ») serait une base des inférences empathiques.*

Rappelons que Liberman & Mattingly (1985) ont émis une hypothèse du même genre pour la perception de la parole connue sous le nom de « théorie motrice de la perception auditive de la parole ».

QUESTIONS OUVERTES EN GUISE DE CONCLUSION PROVISOIRE

La voie de l'empathie par le mécanisme de l'analyseur corporel constitue sans doute un des facteurs fondamentaux de la compréhension d'autrui. Cependant, un certain nombre de questions se posent alors.

La perception intime et synchrone des affects d'autrui peut faciliter la communication mais peut aussi lui nuire, si ces affects sont pénibles ou aversifs pour celui qui les reçoit. On peut alors s'attendre à l'apparition de mécanismes de défense et à la mise en œuvre de diverses stratégies d'évitement et de divergence. Certains de ces mécanismes ont d'ailleurs un statut social, tels les nombreux scripts et rôles attenants de la vie quotidienne. Les règles de politesse en font évidemment partie (Kerbrat-Orecchioni, 1994; Picard, 1995).

En outre, il existe sans doute une clinique de l'empathie : de même qu'il existe des organisations verbo-viscéro-motrices diverses, on peut postuler l'existence d'aptitudes variées à cette utilisation du corps comme instrument de connaissance; on connaît déjà les facilités d'identification hystériques et, à l'opposé, les difficultés obsessionnelles au partage émotionnel, ainsi que les propensions fusionnelles et projectives des psychotiques et les carences des alexithymiques... Il conviendrait d'étudier plus précisément le fonctionnement de l'analyseur corporel dans ces différents cas.

Il y aurait lieu aussi d'évoquer la question des aspects ontogénétiques de ces mécanismes d'empathie inférentielle (Vinter, 1985; Nadel, 1986; Van der Straten, 1991; Thollon-Behar, 1997) et de leur pathologie éventuelle (*cf.* à ce sujet les travaux de D. Stern, 1989). On sait d'ailleurs que certains auteurs ont émis l'hypothèse d'un défaut de mise en place de la «théorie de l'esprit» chez les enfants autistes (Baron-Cohen *et al.*, 1985), or il est probable que cette seconde voie de la communication interindividuelle que nous venons de décrire joue un rôle fondamental dans ces phénomènes d'inférences sur la pensée d'autrui.

Enfin, dans cet exposé, j'ai fait surtout allusion aux processus fondamentaux et non aux diverses modalités. Ainsi, j'ai par ailleurs (Cosnier, 1994) déjà eu l'occasion de distinguer schématiquement : l'empathie de pensée (comprenant l'empathie de représentations et l'empathie d'affects), et l'empathie d'action. L'empathie de pensée correspond en partie à ce que les cognitivistes appellent «théorie de l'esprit», je crois avoir suffisamment montré quel rôle y joue le corps aussi bien dans les aspects de partage cognitif (ou représentationnel) que de partage affectif; en ce

qui concerne l'empathie d'action, elle se traduit de façon mineure dans les échoïisations conversationnelles, plus manifeste dans les comportements mimétiques ludiques ou praxiques (Grosjean, 2001) et elle est à son comble dans les mouvements de foule. Bien évidemment, l'empathie d'action est peu ou prou associée à de l'empathie de pensée, laquelle est réciproquement peu ou prou associée à de l'empathie d'action, puisque c'est finalement dans tous les cas l'analyseur corporel qui sert de moteur commun.